OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement** : Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC, dont :

   a. les domaines d'intérêt;

   b. les cours donnés dans chaque domaine d'intérêt; et

   c. les qualifications préalables aux cours donnés dans chaque domaine d'intérêt.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter les domaines d'intérêt de la programmation du CIEC, y compris : a. le conditionnement physique et les sports; b. la musique; c. le tir de précision; d. le leadership; e. l'aviation; f. la technologie de l'aviation; g. l'aérospatiale; h. la survie pour équipage de vol.	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A0-033 A3-029
PE2	Discuter de la sélection des cours d'été de la deuxième année, y compris : a. tous les cours de trois semaines qui sont offerts dans chaque domaine d'intérêt commun; b. tous les cours de trois semaines qui sont offerts dans chaque domaine propre à un élément; c. les qualifications préalables au cours de trois semaines.	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A3-003 A3-029

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
c.	Exposé interactif :	15 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification** :

   a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction de deuxième année du CIEC et stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence** :

   a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   b. A0-033 OAIC 14-21 D Cad 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   c. A3-003 OAIC 54-20 D Cad 3. (2000). *Directives d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

   d. A3-029 OAIC 51-01 D Cad 3. (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** : Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. Cet OCOM doit se dérouler avant la date limite de demande d'instruction d'été.

   b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.